

L'agenda et le socle commun des connaissances Cycle 2 (CP/CE1)

Chapitres	objectifs		connaissances	capacités	attitudes	Activités de l'agenda
6 . Les compétences sociales et civiques	Mette en place un parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de : - favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, - d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, - de refuser la violence.	Vivre en société Préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective	- Connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite - Connaître ses droits et ses devoirs. Les respecter.	- Respecter les règles élaborées en groupe Communiquer et travailler en équipe ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe. Evaluer les conséquences de ses actes - Savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions - Pouvoir s'affirmer de manière constructive	Le respect de soi Le respect des autres - La volonté de résoudre pacifiquement les conflits - La conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité - Sens de la responsabilité par rapport aux autres - Prise en compte des besoins des personnes en difficultés en France et ailleurs dans le monde. (Notion de solidarité.)	- Mon ami (e) du jour - Pour toi ... - Mes compliments - Mes intérêts - Droits de l'enfant - Je pense quand tu m'écoutes - Bingo - Si j'étais... - Nos intelligences - C'est chouette... - L'entrevue - Paroles et réflexions - Autour des images - Comment te sens-tu ? - Qui suis-je ? - Les points communs - Le bonjour - Le train des RDV - Mots magiques - Ce que je ressens - Nos responsabilités - Dilemmes - Nos rituels
		Se préparer à la vie de citoyen Favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et des principales règles qui fondent notre République. Permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie	- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen - La convention - Internationale des droits de l'enfant - Les règles fondamentales de la vie démocratiques (la loi, le principe de la représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire et le droit à l'opposition) dans des situations de la vie quotidienne en classe - le principe de responsabilité et la notion de contrat - quelques notions de gestion	Etre capable de jugement et d'esprit critique , ce qui suppose : - savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours - savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité - apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer	- La conscience de ses droits et devoirs L'intérêt pour La vie publique et les grands enjeux de société - La conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique - La volonté de participer à des activités civiques.	-Mes réactions - Nos responsabilités - Nos rituels - Ça m'intéresse - Coup de cœur - Droits de l'enfant - Dilemmes - Autour des images - Le conseil de coopérative - Paroles et réflexions - Jeux coopératifs - La boîte des possibles - Nos conflits - Enigmes

Chapitre	objectifs		connaissances	capacités	attitudes	Activités de l'agenda
7. L'autonomie et l'initiative	L'autonomie	L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'homme. L'élève doit donc avoir la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause , en développant sa capacité de juger par lui-même	L'acquisition de cette compétence est indissociable de la maîtrise des autres éléments du socle, mais chaque élève doit aussi : • Connaître Les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses	• S'appuyer Sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer) • Adapter sa démarche, progresser à partir de ses erreurs, chercher les informations utiles au bon endroit, mettre à l'essai plusieurs pistes de solution... • savoir s'auto évaluer	Attitudes fondamentales : La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser. Chacun doit avoir : • La volonté de se prendre en charge personnellement • La conscience de la nécessité de s'impliquer dans l'acquisition de ses apprentissages • Conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix	- Jeux coopératifs - Le défi - Ça m'intéresse - Coup de cœur - Mes impressions - Le conseil de coopérative - Dilemmes - Les moments philo - Nos conflits - Nos réussites - Mon bilan - Ce que je pense de...
	L'esprit d'initiative	Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques	Toutes les connaissances acquises pour les autres compétences peuvent être utiles	Apprendre à passer des idées aux actes ce qui suppose de : • Définir une démarche adaptée au projet • Trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources • Prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence • Prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe • Déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités	L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie publique et plus tard au travail, ce qui implique : curiosité et créativité ; motivation et détermination	- Notre projet - Ça m'intéresse - Coup de cœur - Le conseil de coopérative - La boîte des possibles